



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr

www.beaulieu-sur-loire.fr

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf juillet à dix-neuf heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, DESROCHERS Brenda, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, MORIN Didier, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : HAUTIN Bertrand, BROSE Auriane

Absents :

Excusés :

Madame BERTRAND Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
02 juillet 2026	
Date d'affichage	
02 juillet 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	18

Objet : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS ÉLUS AU COPIL DES SITES DE NATURA 2000

Vu l'article L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les élections municipales du 21 mars 2026 ;

Vu l'appartenance de la commune de Beaulieu-sur-Loire aux sites Natura 2000 « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » et « Vallée de la Loire du Loiret » ;

Considérant que pour la bonne tenue des réunions de ce CoPil et, le cas échéant, le bon déroulement des scrutins, il est nécessaire que le représentant de chaque collectivité au comité de pilotage, ainsi que son suppléant, soient nommément désignés par l'instance délibérante de ladite collectivité. Ce mandat leur permettra de participer aux différents votes et, le cas échéant, de présenter leur candidature intuitu personae à la présidence du CoPil ou celle de la collectivité qu'il représente à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000.

Considérant que Monsieur LEMAIRE Emmanuel s'est porté volontaire en tant que représentant de la collectivité de Beaulieu-sur-Loire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- Désigne Monsieur LEMAIRE Emmanuel représentant de la Commune auprès du CoPil des sites Nature 2000, et Madame CABON Stéphanie suppléante.

La secrétaire de Séance,

Isabelle BERTRAND

Le Maire,

Jacky HECQUET

